

Projet de parc éolien Drugeac/Salins : le combat continue



Une deuxième réunion publique d'information de l'Association « Vent de Salers » réunissait plus de 80 personnes vendredi dans la salle polyvalente de la mairie de Saint-Bonnet-de-Salers, animée par Patrick Adam et plusieurs intervenants, tous très concernés par ce dossier particulièrement préoccupant. Madame Claude Anseaume et Monsieur Michel de Barrau, co-présidents de l'association Vent des Crêtes, ont fait un exposé très clair et documenté de la situation en se référant au projet d'implantation de 9 éoliennes sur le plateau du Coyan en attente de la réponse du tribunal administratif, suite au recours du promoteur EDF contre l'arrêté préfectoral refusant l'implantation d'un parc éolien sur ce site.

Madame Anseaume a d'ailleurs rappelé que le projet d'implantation des 6 éoliennes sur les communes de Drugeac/Salins pouvait ouvrir sur l'implantation suivante d'un parc gigantesque de 30 à 40 éoliennes supplémentaires, soit la défiguration complète de notre environnement naturel et touristique du Parc des Volcans. Rappelons à ce titre que la zone d'implantation de ces 6 premières éoliennes se situe dans une des zones les moins ventées de France pour ne produire que 22 % du temps ! Ceci a pour conséquence directe une très faible répartition de la manne financière déjà surestimée par les défenseurs du projet.

La réunion a duré plus de 3 heures, clôturant par de nombreuses questions et par des témoignages sur les impacts de bruit et de santé.

Patrick Adam, président de l'association Vent de Salers, a annoncé avec satisfaction que la mairie de Salers avait tout récemment pris position contre ce projet, convaincue qu'une telle opération pourrait mettre à mal l'ensemble de l'économie touristique de la région de Salers !

A ce jour, nous venons d'apprendre également que l'association de remembrement des chemins de Drugeac AFAPAF venait d'être dissoute avec pour conséquence immédiate la prise en charge de ces chemins par la mairie de Drugeac.